

Groupe pays Roumanie

Mardi 2 octobre – 14h30-16h30

Cités Unies France, 9, rue Christiani, 75018 Paris

Rappel des objectifs de la réunion :

Cette réunion avait pour objectif d'informer le groupe pays sur l'architecture des tables rondes et ateliers des prochaines Assises franco-roumaines accueillies par Nantes Métropole les 15 et 16 novembre prochains. L'autre point de la réunion était consacré aux questions organisationnelles, notamment celles concernant la prise en charge du transport et de l'hébergement des participants roumains.

Projet de relevé de conclusions (à valider) :

Mme Christiane Eckert, dans son introduction, a salué la présence du Secrétaire d'Etat roumain, M. Victor Paul Dobre et de ses collaborateurs, M. Dorin Ciomag et Mme. Dana Varlan. Elle a remercié les représentants de Nantes Métropole mobilisés pleinement dans l'organisation des Assises, ainsi que les collectivités françaises et associations présentes.

Dans son intervention M. Victor Paul Dobre a évoqué la solidité des relations d'amitié franco-roumaines et l'ancienne tradition française dans la formation de la classe intellectuelle roumaine. Selon lui, la Roumanie a beaucoup à apprendre de l'expérience française dans le travail avec les collectivités; il s'est réjoui de la richesse des échanges entre élus roumains et français. Il a réitéré l'appui de son ministère dans l'organisation de ces Assises.

M. Camille Durand, vice-président de Nantes Métropole et président du comité de pilotage des Assises a procédé ensuite à la présentation de l'avancement du programme. Pour cela, il a appelé les personnes chargées d'organiser les tables rondes et les ateliers, présentes à la réunion. Ainsi, ont été présentés les derniers changements intervenus dans la structure des ateliers et des tables rondes. Ont été aussi indiqués, les présidents, les rapporteurs et les intervenants pressentis pour chaque table ronde et chaque atelier. (voir document en annexe).

Au regard des schémas présentés par les chefs de files français, les représentants roumains ont jugé nécessaire un re-équilibre des représentants roumains et français dans le programme et notamment des présidences de tables rondes et ateliers. Ils ont fait part d'une liste de personnalités, établie par les associations de pouvoirs locaux roumains où était indiqué les noms et leur affectation dans telle ou telle table ronde ou tel ou tel atelier.

Cette liste provisoire que la partie roumaine a présenté ne contenait pas les noms des partenaires des collectivités françaises, ce qui a surpris les collectivités françaises présentes à la réunion. La plupart des collectivités citées étaient des collectivités n'ayant pas de partenariats avec des collectivités françaises.

Mme. Christiane Eckert, présidente du groupe pays a reconnu la légitimité de la liste élaborée par les associations de pouvoirs locaux roumains. Cependant, elle a tenu à rappeler que les Assises seront un moment de travail et de valorisation entre partenaires. Par conséquent, la mobilisation des collectivités roumaines ayant des partenariats avec des collectivités françaises devrait être privilégiée. Elle a aussi souligné que seraient bienvenues les collectivités roumaines sans partenaires mais les Assises ne peuvent manquer de témoigner de la vitalité des partenariats actifs.

En souscrivant, aux propos de Mme. Eckert, M. Camille Durand a pris acte de la liste présentée par la partie roumaine. Il a, néanmoins, demandé au ministère de l'intérieur de compléter cette liste afin de faire figurer les représentants de collectivités roumaines partenaires des collectivités françaises et les collectivités sans aucun partenariat. Il a souhaité que soit dressé une liste définitive le plus vite possible afin d'avoir la mouture finale des ateliers et tables rondes. Il a été accordé que la liste définitive incluant le nombre exact des participants roumains serait envoyé au plus tard la semaine prochaine à Nantes Métropole et à CUF.

M. Roland Biache du Comité PECO a évoqué la question de la place des associations françaises comme simples participants dans le cadre des ateliers. Il a rappelé le risque que les associations, surtout celles locales, soient sur-représentées. Il a demandé des précisions aux organisateurs sur les modalités d'invitation pour les associations. Il a proposé que Comité PECO se charge de relayer l'invitation au niveau des associations nationales et ne s'occupe pas de la mobilisation des associations locales qui travaillent en lien direct avec les collectivités, qui seraient elles invitées par les propres collectivités.

Le dernier point abordé a été la question du transport et de l'hébergement des personnalités roumaines. Il a été accordé que les collectivités françaises privilégieront la prise en charge de l'hébergement de leurs partenaires roumains et s'il leur est possible du déplacement.

Les représentants de collectivités roumaines ne pouvant être pris en charge par les partenaires français le seront par Nantes Métropole mais uniquement pour l'hébergement. Pour le déplacement (avion Bucarest-Paris), le ministère de l'Intérieur fait le nécessaire pour assurer la prise en charge.

Pour ce qui est des participants roumains non issus de collectivités, type experts ou représentants associatifs, retenus par les chefs de files comme intervenants, rapporteurs ou modérateurs, il a été accordé que le Ministère des affaires étrangères et européennes français, prendrait en charge le déplacement d'une douzaine de personnes à travers le dispositif de l'EGIDE. La liste de ces personnes devra être fournie par les chefs de file à Nantes Métropole, qui transmettra au MAEE le plus rapidement possible.